

PROJET DE LOI

adopté

le 29 mai 2013

N° 157
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification de l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la **Communauté européenne** et ses **États membres**, d'une part, et la **République d'Indonésie**, d'autre part.*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 417, 562 et 563 (2012-2013).

Article unique

Est autorisée la ratification de l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, signé à Djakarta, le 9 novembre 2009, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 29 mai 2013.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

⁽¹⁾ *Nota* : voir le document annexé au n° 417 (2012-2013), Sénat.